

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 15 février 2022, à 13 h 15, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de l'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BOIS, Suzie	représentante du personnel de soutien
BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
DORE-MINEAU, Lisandre	représentant des groupes communautaires
LANGLOIS, Chantal	représentante du personnel professionnel
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant
PELLETIER-BISSON, Raphaëlle	représentante des groupes communautaires
TREMBLAY, Suzie	représentante du personnel enseignant

Est également présent :

Joël Garneau,
directeur

Est invitée :

Lucie Guenette,
gestionnaire
d'établissement

Est absente :

Amélie Fauchon,
représentante du
personnel enseignant

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Lisandre Dore-Mineau, président, ouvre l'assemblée à 13 h 20 et souhaite la bienvenue à tous. Il souligne également le retour de Suzie Bois, représentante du personnel de soutien.

C.E.-90-21-22-424 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Suzie Tremblay soulève un questionnement concernant les lecteurs de CO² en classe. Ce sujet sera traité au point 8. À la suite de cet ajout et de la lecture de l'ordre du jour, madame Stéphanie Boucher en propose l'adoption et celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021;
5. Intervention du public;
6. **Volet information :**
Direction de l'établissement :
6.1 Information de la direction
6.2 Organisation scolaire et état des ETP

6.3 Calendriers scolaires : 2021-2022 amendé, 2022-2023 et 2023-2024

6.4 État financier du budget 2021-2022

7. **Volet décision :**

8. Autres sujets ou questions et demandes des membres;

9. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-21-22-425 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021

Les membres ayant reçu ledit procès-verbal par courrier électronique, nous leur accordons quelques minutes pour une relecture. Après ce survol, madame Chantal Langlois propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 14 décembre; celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2021

Tous les suivis seront faits dans la présente rencontre.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Nil.

6. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau présente le document *Information de la direction*. Ce document fait mention du portrait de la clientèle, de l'organisation scolaire du 7 février, de la période du bulletin au secteur jeunes, des indicateurs de persévérance et de réussite, du personnel, du service aux entreprises, des mesures et projets en cours, des faits saillants SARCA ainsi que de la vie du Centre. Monsieur Garneau précise que Le Phénix accueille présentement 1 158 clients.

• **Organisation scolaire et état des ETP**

Ce sujet a été traité au point précédent. Notons que le nombre d'équivalences temps plein (ETP) est en progression de 19,4 % comparativement à la même date de l'année scolaire 2020-2021.

• **Calendriers scolaires : 2021-2022 amendé, 2022-2023 et 2023-2024**

Monsieur Joël Garneau nous présente le calendrier amendé pour la présente année avec l'ajout de deux journées pédagogiques : le 1^{er} avril et le 23 juin. Celui-ci sera soumis au conseil d'administration du 22 février prochain. Les calendriers 2022-2023 et 2023-2024 sont également présentés aux membres. Prochainement, ceux-ci seront acheminés aux employés afin de recueillir leurs commentaires.

• **État financier du budget 2021-2022**

Madame Lucie Guenette souligne que la masse salariale a augmenté étant donné l'embauche de nouvelles ressources administratives et enseignantes. Aussi, un revenu obtenu pour la mesure 15114 a été ajouté. À ce jour, un équilibre budgétaire est envisageable à la fin de la présente année scolaire.

7. VOLET DÉCISION

Aucun sujet ne fait l'objet d'une résolution pour adoption ou approbation.

8. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Madame Suzie Tremblay a soulevé le point des lecteurs de CO² installés dans les classes. Ses questionnements sont en lien avec le recueil des données des appareils. Aussi, elle demande à avoir des explications claires concernant le rôle de l'enseignant dans le processus de contrôle de la concentration de CO² dans les classes. Monsieur Garneau fera des démarches auprès du Service des ressources matérielles pour récupérer les informations.

C.E.-90-21-22-426 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Stéphanie Boucher que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 14 h 54.

Président

Directeur